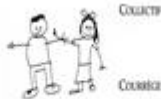


LE CLAE DE VOS ENFANTS



RAPPORT MORAL

Assemblée générale

28 juin 2018

Sommaire :

- I- Présentation de l'association Collectif Courrège
- II- Administration de l'association
- III- Les commissions et projets
- IV- Perspectives

I- Présentation de l'association Collectif Courrège

Le Collectif Courrège est l'association qui gère le CLAE de l'école élémentaire Courrège. Elle comprend 149 adhérents et son conseil d'administration est composé de 14 parents bénévoles, élus lors de l'assemblée générale. Le bureau qui gère les affaires courantes comprend un président et une vice-présidente, une secrétaire et un vice-secrétaire, une trésorière et une vice-trésorière.

Le CA est l'organe décisionnaire, il se réunit mensuellement. La direction du CLAE participe régulièrement à ces réunions.

Le collectif courrège étant le gestionnaire et l'employeur du CLAE, il est responsable à ce titre de la gestion des ressources humaines et de la bonne gestion financière de l'association. Pour cela, il s'est entouré de plusieurs professionnels : Un expert-comptable, un commissaire aux comptes et un juriste. Il adhère aux Francas et n'hésite pas à faire intervenir des consultants via le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement des structures d'utilité sociale).

II- Administration de l'association :

1- Liens avec la direction et l'équipe d'animation du CLAE :

1.1- Le suivi de la vie du CLAE :

Les membres du CA suivent tout au long de l'année et de manière régulière la vie du CLAE en participant à la réunion de pré-rentrée des animateurs, en suivant les comptes rendus hebdomadaires envoyés au bureau par la direction, en faisant des bilans réguliers entre la présidence et la direction et en organisant des réunions mensuelles avec les DP.

1.2- La gestion des salariés :

Le CA gère et participe aux recrutements des animateurs, il suit l'évolution des postes, les remplacements des absences (en lien avec une société d'intérim) et finance des formations complémentaires pour les salariés.

1.3- Le suivi des investissements financiers :

Le CA suit les investissements financiers :

- qui permettent d'enrichir les espaces et les activités proposées par les animateurs (cela inclus les heures supplémentaires nécessaires de préparation).
- du comité d'entreprise (chèques cadeaux pour Noël)

Il permet des investissements pour les festivités du CLAE comme le goûter de Noël et le spectacle en décembre, les cadeaux d'AYAV et la fête de juin.

2- Liens avec les parents :

De nombreuses informations concernant le CA et la vie du CLAE sont sur le site web (<http://www.collectifcourrege.fr/>).

Une plaquette de présentation du CLAE a été distribuée aux parents des futurs CP, et cette année, une réunion de présentation a également été organisée pour eux.

La communication se fait aussi par voie d'affichages et par l'intermédiaire des mots distribués dans les cahiers des enfants, lors des tenues des permanences (juin) et lors des moments festifs propices aux échanges.

3- Liens avec l'école :

- L'école et le CLAE partagent le fond de la bibliothèque et collaborent dans la gestion de situations qui les impliquent tous les deux.
- L'association a financé l'intervention ponctuelle d'animateurs sur des temps scolaires. Ainsi :
 - une animatrice a pu accompagner les CP pendant 4 jours à Aspet,
 - deux animateurs ont pu mener des temps d'activité vélo en lien avec les enseignants du CP.
- Les temps calmes des CP sont également gérés toute l'année par quatre animateurs du CLAE.
- L'équipe enseignante est invitée à toutes les festivités.

III- Commissions et projets :

Le conseil d'administration fonctionne en « commissions » de 2 à 5 personnes. Cette année, cinq commissions ont été créées, leur nombre et leur nature change en fonction des besoins.

1- La commission POCI (protocole et Outils de communication informatique) :

Elle gère les listes des adhérents et la communication par mail des informations.

2- La commission « délégués du personnel et CE » :

L'équipe d'animation est représentée par deux délégués du personnel (et un suppléant). Des réunions entre DP et 2 membres de la commission sont organisées mensuellement.

Un CE (Comité d'entreprise) est fonctionnel depuis septembre 2012. Il permet aux salariés de bénéficier d'avantages culturels et sociaux (chèque cadeau Noël, guide et carte Pass'time ...).

3- La commission « événements » :

Elle organise les nombreux événements qui ponctuent l'année, tels que :

- Le pique-nique de rentrée,
- La semaine « Allons-Y A Vélo »
- La fête du CLAE.

4- La commission bibliothèque :

- Le déménagement de la BCD à la place de la casa jeux a permis de réorganiser le lieu.
- En lien avec l'école, l'informatisation de la BCD s'est mise en place, grâce à une mutualisation des moyens financiers et humains. En effet, l'école a pris en charge une partie de l'équipement et a bénéficié pour cette année scolaire de la présence de deux services civiques affectés à la BCD. Ainsi, ces personnes ont apporté leur aide à la salariée positionnée sur la BCD. Cette informatisation s'est par ailleurs concrétisée grâce à un don de matériel informatique par un parent d'élève.
- L'informatisation du fond documentaire via le logiciel hiboutheque permettra à la fois d'optimiser la recherche (interface élève) mais aussi le prêt. Ce dernier reste ouvert aux enfants sur le temps du CLAE grâce à la gestion effectuée par la salariée.
- La réalisation d'expositions thématiques et/ou saisonnières a été poursuivie par la salariée.

5- La commission règlement intérieur :

Elle a procédé à une réactualisation du règlement.

IV- Les perspectives :

➤ Continuer les projets en cours :

- Favoriser les initiatives permettant de faire entrer la culture sur le temps du CLAE, dans la limite des restrictions de budgets.
- Améliorer certains domaines de la communication et poursuivre le développement du site web (photos...)
- Ouvrir un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour proposer un mode de garde sur l'école Courrège le mercredi après-midi avec nos animateurs, en suivant notre projet pédagogique et associatif. Ce CLSH pourrait éventuellement être étendu aux vacances scolaires, dans les locaux de l'école et/ou éventuellement en séjours extérieurs.

➤ Renouveler les événements festifs : le pique-nique de rentrée, la semaine Allons-Y-A-Vélo, la fête de fin d'année.

➤ Favoriser la place du parent et ses actions dans l'association :

Encourager les parents à participer à la gestion des activités culturelles (idées de spectacles et d'interventions)

➤ Entretien du lien avec l'équipe d'animation :

- Renforcer la motivation de l'équipe tout en poursuivant notre gestion RH qui vise à réduire la précarité des salariés,
- Encourager l'élaboration de projets par les animateurs et favoriser leur réalisation (investissement dans du matériel pour les ateliers, suivi des fonds de bibliothèque)
- Améliorer la décoration des espaces destinés à l'accueil des enfants.

